

Zeitschrift: Hochparterre : Zeitschrift für Architektur und Design
Herausgeber: Hochparterre
Band: 17 (2004)
Heft: [10]: Wenn Kunst und Bau sich treffen

Artikel: Sculpture : la beauté de la lumière
Autor: Hönig, Roderick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-122421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La beauté de la lumière

Photos: Alexandre Tzonis

La collaboration entre l'architecte et l'artiste dès la phase d'élaboration garantit-elle une meilleure cohésion entre l'œuvre et le bâtiment? Geninasca et Delefortrie l'ont exigée pour leur projet d'école à Morges. Les architectes seraient-ils de meilleurs artistes? Où se situe la limite entre l'art intégré au bâtiment et l'art dans l'espace public?

«L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière.» Ce que Le Corbusier dit de l'architecture vaut également pour de nombreux travaux d'art intégré au bâtiment, et tout particulièrement pour le «Bois du silence» créé par Daniel Schlaepfer. Car si, sur le site au-dessus de Morges, les architectes mettent en scène le jeu des volumes et des espaces, Daniel Schlaepfer utilise la lumière pour transformer son jardin de gravier et de dalles de gneiss en un paysage dont les couleurs et l'atmosphère se renouvellent constamment. Dans le «Bois du silence», la lumière naturelle confère au jardin de pierre un visage toujours différent: les plaques de verre plantées dans le sol projettent des ombres lumineuses bleues, jaunes ou oranges sur les dalles de pierre et le gravier, ou se superposent aux ombres colorées de la prochaine dalle. A la différence des architectes, outre la lumière, l'espace et la matière, Daniel Schlaepfer inclut le thème du temps, ou plutôt de l'écoulement du temps: les ombres colorées changent de teinte et de forme au fur et à mesure que le soleil avance, créant des harmonies colorées toujours renouvelées. Le «Bois du silence» est un dialogue ludique et fascinant entre la lumière et la pierre, entre une géométrie rigoureuse et une forme libre, entre la nature et l'artifice.

Une collaboration imposée

Ce n'est pas un hasard si le travail de Daniel Schlaepfer présente des parallèles avec un ouvrage d'architecture. Cette parenté provient notamment du fait que, dès l'appel d'offres, les architectes neuchâtelois Laurent Geninasca et Bernard Delefortrie avaient posé une condition: «Les architectes désirent intégrer le projet artistique dans l'architecture et le développer en collaboration avec l'artiste». Une clause qui a d'ailleurs dérangé certains artistes invités, et que ces derniers ont ignorée. Voulant garder le contrôle sur leur œuvre, ils ont proposé des projets formant un tout, ne faisant pas corps avec l'architecture. Pourquoi

imposer cette collaboration? Les architectes seraient-ils de meilleurs artistes? «Non, pour nous, développer un projet en commun constitue un processus dynamique. Nous sommes curieux de voir ce qui va en sortir», explique Bernard Delefortrie. «Voilà pourquoi nous ne recherchons pas des œuvres d'art se suffisant à elles-mêmes, mais des concepts artistiques offrant un potentiel de développement.»

Les architectes ont trouvé en Daniel Schlaepfer un artiste qui, certes, travaille de manière autonome, mais qui apprécie une collaboration étroite avec les architectes dès le début du projet. Le résultat est une œuvre qui a néanmoins perdu de son autonomie, et qui serait plutôt un ornement que de l'art intégré au bâtiment. Pour maints architectes, la collaboration avec l'artiste à un stade précoce, de préférence dès la phase de planification, est une condition sine qua non si l'on veut empêcher que l'art ne s'avère être ultérieurement qu'un simple décor rapporté. Il arrive que cette collaboration précoce soit infructueuse, l'œuvre n'ayant plus de statut autonome. La conception de l'art a changé: de nos jours, l'art et l'architecture ne fonctionnent plus selon la même logique ou les mêmes critères. Ce sont deux formes d'expression distinctes. Les notions d'art et d'architecture se transforment continuellement – et avec elles, leur fonction. L'art intégré au bâtiment doit être plus qu'une simple «ornementation»; les artistes ne sont plus forcément des artisans. L'architecture et l'art ne doivent pas impérativement être en harmonie.

Le projet

L'école professionnelle de Marcelin, au-dessus de Morges, est un complexe qui, avec ses bâtiments, dont certains plus anciens, regroupés autour d'une vaste cour, fait penser à un cloître. Le deck en mélèze qui la recouvre abrite deux cours plus petites; c'est dans la plus grande qu'on trouve le «Bois du silence». Il s'agit d'un jardin de pierre d'une grande austérité, planté de bouleaux et de nombreuses plaques d'un verre spécial. Disposées à intervalles réguliers, elles produisent une diffraction des rayons du soleil et, selon le type d'enduit qui les recouvre, filtrent certaines couleurs, laissant les autres se refléter sur la pierre. Il s'ensuit des superpositions de couleurs toujours nouvelles au fur et à mesure que le soleil avance: tout comme les feuilles des bouleaux dans la cour, la couleur du verre change au fil des saisons. La deuxième cour, le «Bassin du murmure», est aussi recouverte de dalles de gneiss. Au-dessous se trouve une citerne. Lorsqu'elle est pleine, la surface de l'eau transforme le jardin de pierre aux arêtes vives en un lac comportant quelques îlots dans lequel les façades et le ciel se reflètent. Les deux cours ne sont pas accessibles au public – elles sont là pour le plaisir des yeux. •

Deutsche Zusammenfassung Seite 23

«Bois du silence», «Bassin du murmure», 03

Gymnase et école professionnelle,
Marcelin-Morges

--> Artiste: Daniel Schlaepfer, Lausanne

--> Type de commande: concours sur
invitation

--> Budget: CHF 335 000.-

--> Maître d'ouvrage: Canton de Vaud

--> Architectes: Geninasca Delefortrie,
Neuchâtel

--> Coûts de construction: CHF 93,5 mio



1 Le jardin de lumière du cloître : le «Bois du silence» se trouve dans la grande cour de récréation de l'école. Autour, sont regroupées la bibliothèque souterraine, la salle d'informatique et celle de gymnastique.

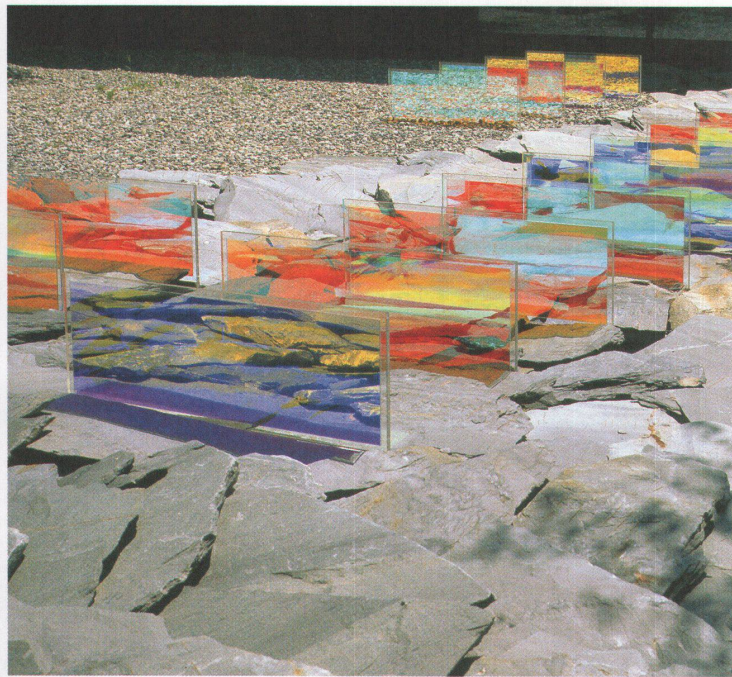
2-5 Le verre est recouvert de lamelles prismatiques qui filtrent certains rayons solaires et les projettent sous forme d'ombres colorées sur les dalles de gneiss.



2



3



4



5